



Strasbourg, le 19 juillet 2010

Greco (2010) 15F

47^e Réunion Plénière du GRECO (Strasbourg, 7 – 11 juin 2010)

RAPPORT DE SYNTHÈSE

- I. Ouverture de la réunion
 1. La 47^e Réunion plénière est présidée par M. Drago KOS (Président du GRECO, Slovénie). M. Marin MRČELA (Vice-Président du GRECO, Croatie) préside la réunion en l'absence du Président, le mardi et une partie du mercredi.
 2. Le Président ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les représentants, en particulier à ceux qui ont été récemment nommés.
 3. La liste des participants figure à l'Annexe I ci-après.
- II. Adoption de l'ordre du jour**
 4. L'ordre du jour, tel qu'il figure à l'annexe II du présent rapport, est adopté.
- III. Informations fournies par le Président, les délégations et le Secrétaire Exécutif**
 5. Le Président informe la Plénière qu'il a récemment participé en qualité d'orateur à une conférence internationale sur "La lutte contre la corruption au niveau local et régional", organisée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, le Comité des Régions de l'Union européenne, la municipalité de Messine et la région de Sicile (Messine, Italie, 7 mai 2010) et à la 17^e Conférence nationale sur l'éthique gouvernementale (Chicago, 10-14 mai 2010), et qu'il participera à une conférence organisée par la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur le thème: "Pas de sanctuaire: un Forum mondial sur la restitution des avoirs volés et le développement (Paris, 8-9 juin 2010). Concernant l'évolution de la situation en **Slovénie**, il annonce l'entrée en vigueur, le 5 juin 2010, de la Loi sur l'intégrité et la prévention de la corruption, qui renforce nettement le rôle de la Commission pour la prévention de la corruption (y compris de nouvelles responsabilités en matière de lobbying).
 6. Le Représentant de l'**Autriche** informe la plénière de la création de l'Académie internationale de lutte contre la corruption (IACA) à Laxenburg (Autriche), principalement à l'initiative de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et de l'Autriche, avec le ferme soutien de l'Office Européen de lutte anti-fraude (OLAF) et en collaboration avec d'autres parties prenantes, dont Interpol, l'OCDE, les Partenaires européens contre la corruption (EPAC), l'Association internationale des autorités anti-corruption (IAACA), la Banque mondiale et Transparency International. Cette académie veut utiliser une approche pluridisciplinaire, interrégionale, interculturelle et multisectorielle pour mener contre le problème de la corruption une lutte globale et exhaustive, dispenser une formation professionnelle et mener des recherches, développer des outils de mesure novateurs, promouvoir le dialogue direct et améliorer l'efficacité des institutions, des organisations et des personnes engagées dans la prévention et dans la lutte contre la corruption. Cette Académie doit servir de plate-forme de dialogue et de contact, ainsi que de cellule de réflexion sur la corruption. A moyen terme, des bureaux régionaux devraient ouvrir. Un Comité directeur international réunissant des représentants de l'ONUDD, d'OLAF et de l'Autriche, un Conseil consultatif international de haut niveau et un Conseil consultatif international académique ont été constitués. Une Conférence de haut niveau des fondateurs doit se tenir les 2-3 septembre 2010 à Vienne, et un accord visant à donner à l'Académie le statut d'organisation internationale à part entière devrait aboutir en 2011. C'est aussi à partir de ce moment que l'IACA sera en mesure de déployer tout l'éventail de ses programmes et activités académiques et autres. Un dossier d'information a été préparé à l'intention des participants. Des invitations à la Conférence seront envoyées à tous les représentants du GRECO en temps utile.

7. Le Représentant de la **Fédération de Russie** informe la plénière de récents changements apportés à la législation suite aux recommandations faites à son pays par le GRECO dans le cadre des premier et deuxième cycles. Une nouvelle Stratégie et un Plan d'action de lutte contre la corruption ont été approuvés par le Président, et leur mise en œuvre a débuté. Un nouveau système de déclaration et de contrôle des actifs a été mis en place, et plus de 300 000 fonctionnaires ont remis une déclaration cette année. Suite à un séminaire organisé en décembre dernier avec la participation d'experts du GRECO, un manuel a été publié (une version anglaise est disponible). La nouvelle Stratégie et le Plan d'action, spécifiquement élaborés pour répondre aux exigences des recommandations du GRECO, sont très complets et impliquent tous les grands acteurs nationaux, y compris certains domaines du secteur privé.

8. Le Représentant du **Royaume-Uni** informe la plénière de la nouvelle législation destinée à remplacer les anciens textes éparpillés. En 2003, un projet de loi avait été rejeté en première lecture à cause de problèmes de fond sur ce qui constitue un acte de corruption en droit pénal. Le temps nécessaire pour parvenir à un accord donne une idée de la grande complexité des notions juridiques concernées, et il convenait de veiller à ce que la nouvelle loi soit complète. Le projet de loi de 2003 optait pour le modèle de l'agent principal, qui donne de bons résultats dans certaines circonstances, mais peut constituer une notion artificielle dans d'autres. Cette structure a été abandonnée pour la nouvelle loi où le législateur adopte ce qui est parfois qualifié de modèle du "comportement incorrect". La nouvelle loi sur la corruption promulguée le 8 avril 2010 énonce deux infractions générales qui couvrent tous les aspects de la corruption active et passive dans le secteur public comme dans le secteur privé. Elle constitue un bel exemple du style législatif britannique, où la définition des infractions est aussi large que possible. Elle contient aussi des dispositions substantielles de définition. La loi contient en outre deux dispositions qui traitent spécifiquement des infractions de corruption commerciale. Premièrement, une infraction indépendante de corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales. L'intention du législateur est d'atténuer les obstacles auxquels se heurtent les procureurs quand ils tentent de démontrer l'infraction active. Dans les juridictions étrangères, il est parfois difficile d'identifier les compétences de certains fonctionnaires. La nouvelle définition de l'infraction supprime donc la nécessité pour un procureur d'identifier quelles sont exactement les compétences d'un fonctionnaire. Deuxièmement, la loi prévoit une nouvelle forme de responsabilité des personnes morales, le manquement à l'obligation de prévenir la corruption – une infraction très vaste qui concerne toute organisation commerciale inscrite au Royaume-Uni, ou qui exerce une activité commerciale dans le pays. Une telle société qui n'évite pas que des actes de corruption soient commis en son nom s'expose à des poursuites. Il s'agit d'une infraction spécifique de non prévention de la corruption, qui diffère de la responsabilité légale pour les infractions proprement dites. En droit pénal anglais, il est toujours possible qu'une personne morale soit inculpée pour des infractions concrètes de corruption active et passive, mais par le biais de l'application de principes généraux. La loi doit encore être appliquée par le nouveau gouvernement. Elle est complète, mais le législateur a presque exclusivement mis l'accent sur la corruption commerciale, en réaction aux appels d'ONG et de parlementaires pour que la loi couvre le recours par des entreprises à des avantages illicites, surtout dans les pays en voie de développement, pour décrocher des contrats publics.

9. Le Représentant de l'**ONU DC** présente des informations actualisées sur les travaux préparatoires du mécanisme de contrôle de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUC), codifié dans la résolution 3/1 de la troisième session de la Conférence des Etats parties à la CNUC. L'ordre du jour de la

première session du groupe de travail sur le suivi de la mise en œuvre (IRG) comportait l'examen du projet de lignes directrices à l'intention des experts des gouvernements et du secrétariat sur la manière de réaliser les bilans nationaux, un projet de masque pour les rapports nationaux, ainsi que le tirage au sort des pays examinés la première année et des Etats parties qui assureraient le contrôle. L'IRG assurerait aussi le suivi et la poursuite des travaux du Groupe de travail ouvert sur l'assistance technique, ce qui permettra de définir les besoins en assistance technique. La session examinera également un document sur la manière dont l'IRG pourrait assurer l'assistance technique (tous les documents sont disponibles sur internet).

10. Le **Secrétaire exécutif** présente tout d'abord l'étude horizontale des 22 premières évaluations du troisième cycle sur le financement des partis politiques, réalisée par M. Yves Marie DOUBLET (consultant du GRECO sur le financement des partis politiques, France). Elle fournit une synthèse claire et systématique de tous les grands thèmes et problèmes examinés dans le cadre du Thème II du troisième cycle d'évaluation. Une version anglaise sera prochainement disponible, et l'étude sera publiée sur le site internet du GRECO. La commande d'une étude similaire sur le Thème I du troisième cycle d'évaluation (Incriminations) est envisagée.
11. Les participants ont également à leur disposition des exemplaires de deux recommandations soumises par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au Comité des Ministres: la Recommandation 1908 (2010) sur le lobbying dans une société démocratique (Code européen de bonne conduite en matière de lobbying) et la Recommandation 1916 (2010) sur la protection des "donneurs d'alerte". Le Comité des Ministres a invité le GRECO à commenter ces deux textes, et la réponse du GRECO figurera à l'ordre du jour de sa réunion plénière de septembre. Il attire l'attention sur l'appel lancé dans la recommandation pour que soit élaboré un Code européen de bonne conduite en la matière, un point soulevé dans le Programme d'action contre la corruption qui est la source d'inspiration des activités du Conseil de l'Europe dans ce domaine. La recommandation sur les donneurs d'alerte demande d'élaborer une série de lignes directrices pour assurer leur protection. Les deux textes s'inspirent fortement des travaux du GRECO.
12. Le Kazakhstan a réitéré auprès du Comité des Ministres sa demande à être invité à adhérer aux Conventions pénale et civile sur la corruption (STE 173 et 174) ainsi qu'à plusieurs autres conventions du Conseil de l'Europe. L'adhésion au GRECO par la ratification des conventions de lutte contre la corruption n'est plus une option pour le moment, étant donné les réticences exprimées par quelques Etats pendant la procédure correspondante de consultation.
13. Le Secrétaire exécutif remercie les autorités de Monaco pour leur contribution volontaire au budget 2010 du GRECO. Cet argent sera très utile, et pourra par exemple servir à contribuer au financement de la préparation du quatrième cycle d'évaluation du GRECO.
14. Il informe la plénière de la tenue d'une conférence sur la théorie et la pratique en matière de détection et d'élimination des délits de corruption (Moscou, 17-18 décembre 2009). Environ 200 procureurs (y compris en provenance d'Arménie, d'Azerbaïdjan, du Belarus, du Kazakhstan et de l'Ukraine), des enquêteurs et des agents des autorités de contrôle y ont participé. M. Kaarle LEHMUS, chef de la délégation de la Finlande, et M. Björn JANSON du Secrétariat ont représenté le GRECO à cette conférence et ont présenté les conclusions et les recommandations adressées par le GRECO à la Fédération de Russie. Au cours de cette conférence,

toutes les personnes concernées ont manifesté leur ferme intention de poursuivre la coopération.

15. L'Espagne a récemment ratifié la Convention pénale sur la corruption (STE 173). Désormais, seuls l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et le Liechtenstein (signataire) ne l'ont pas encore ratifiée.
16. Les perturbations du trafic aérien ont amené à reporter au mois de juin 2010 la visite d'évaluation du troisième cycle en Roumanie, ce qui aura malheureusement des conséquences fâcheuses sur la répartition des rapports pour adoption entre les ordres du jour des réunions plénières de septembre et de décembre.
17. Enfin, les représentants sont également informés de la mise en place prochaine de mots de passe individuels pour accéder à la section restreinte du site Internet du GRECO – des informations complémentaires seront communiquées à tous les représentants en temps utile.

IV. Evaluation conjointe des premier et deuxième cycles

18. Le projet de Rapport de Conformité des Premier et Deuxième Cycles conjoints sur l'**Autriche** a été préparé avec la participation des rapporteurs, désignés au titre de l'Italie et de la Fédération de Russie, sur la base d'un rapport de situation soumis par les autorités du pays. Les rapporteurs font part à la Réunion plénière de leurs observations sur le projet de rapport et une lecture approfondie du rapport s'ensuit.
19. Le GRECO adopte le Rapport de Conformité des Premier et Deuxième Cycles conjoints sur l'Autriche (Greco RC I/II Rep (2010) 1F) et invite les autorités autrichiennes à autoriser sa publication dans les meilleurs délais. Les compléments d'information concernant la mise en œuvre des recommandations encore en suspens doivent être présentés avant le 31 décembre 2011.
20. Le GRECO examine les projets d'Addenda aux Rapports de Conformité des Premier et Deuxième Cycles conjoints sur l'**Arménie**, la **Serbie** et la **Turquie**. Les projets reposent sur les informations fournies par les autorités des pays concernés, comme demandé dans les conclusions des rapports de conformité du deuxième cycle du GRECO. A l'issue d'une lecture détaillée, le GRECO adopte les Addenda aux Rapports de Conformité des Premier et Deuxième Cycles conjoints sur l'Arménie (Greco RC-I/II (2008) 3F Addendum), la Serbie (Greco RC-I/II (2008) 1F Addendum) et la Turquie (Greco RC-I/II (2008) 2F Addendum) et met ainsi un terme à la procédure de conformité des premier et deuxième cycles à l'égard de ces pays.
21. Le GRECO note avec satisfaction que les autorités de l'Arménie et de la Turquie ont autorisé la publication des Rapports ci-dessus et invitent les autorités de la Serbie à faire de même dans les meilleurs délais.
22. Enfin, s'agissant des procédures des premier et deuxième cycles conjoints, le GRECO approuve la composition de l'équipe qui assurera l'évaluation de son État membre le plus récent, le Liechtenstein (Greco Eval II (2003) 1bil. du 30 avril 2010).

V. Deuxième cycle d'évaluation

23. Le GRECO examine les projets d'Addenda aux Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur **Chypre**, la **République Tchèque** et la **Hongrie**. Ces projets se fondent sur les informations soumises par les autorités des pays, comme

demandé dans les conclusions des rapports de conformité du deuxième cycle du GRECO. A l'issue d'une lecture détaillée, le GRECO adopte les Addenda aux Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur Chypre (Greco RC-II (2008) 1F Addendum), la République Tchèque (Greco RC-II (2008) 3F Addendum) et la Hongrie (Greco RC-II (2008) 4F Addendum), et met ainsi un terme à la procédure de conformité du deuxième cycle à l'égard de ces pays.

24. Le GRECO note avec satisfaction que les autorités de la République Tchèque autorisent la publication du rapport ci-dessus, et celles de Chypre¹ et de la Hongrie sont invitées à faire de même dès que possible.

VI. Troisième cycle d'évaluation

25. La plénière fait une lecture approfondie des projets de rapport d'évaluation du troisième cycle inscrits pour adoption, avec la participation des équipes d'évaluation qui avaient précédemment conduit les visites sur place dans les pays concernés.
26. A l'issue d'une deuxième lecture des projets révisés à la lumière des propos échangés lors de la première lecture, le GRECO adopte les Rapports d'Evaluation du Troisième Cycle sur la **Grèce** (Greco Eval III Rep (2009) 9F – Thèmes I et II) et sur la **Hongrie** (Greco Eval III Rep (2009) 8F – Thèmes I et II).
27. A l'issue d'une première et d'une deuxième lecture du Thème I et d'une première lecture du Thème II (paragraphe 1 – 97) du projet de Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur la **Bulgarie**, le GRECO décide d'adopter formellement le rapport dans son ensemble (Thèmes I et II) à sa prochaine réunion plénière (GRECO 48, 27 septembre – 1^{er} octobre 2010).
28. Les autorités de la Grèce² et de la Hongrie sont invitées à autoriser dès que possible la publication de leur rapport. La date-butoir pour la présentation des rapports de situation concernant la mise en œuvre des recommandations adressées à ces deux pays est fixée au 31 décembre 2011 dans les deux cas.
29. La plénière examine également les projets de Rapport de Conformité du Troisième Cycle sur le **Luxembourg** et les **Pays-Bas**, qui ont été préparés sur la base de rapports de situation soumis par les autorités des pays concernés, en concertation avec les rapporteurs désignés au titre de la Suisse et de la Moldova pour le Luxembourg et de la Lituanie et de l'Espagne pour les Pays-Bas. Les rapporteurs font part de leurs observations sur les projets de rapport de conformité et une lecture approfondie des projets s'ensuit.
30. Le GRECO adopte le Rapport de Conformité du Troisième Cycle sur le Luxembourg (Greco RC-III (2010) 4F) et conclut dans son rapport que le très faible niveau de mise en œuvre constaté à ce jour est "globalement insuffisant" au sens de l'article 31, paragraphe 8.3 du Règlement intérieur du GRECO, décide par conséquent d'appliquer l'article 32 et - en vertu du paragraphe 2(i) de ce même article - demande au Luxembourg de soumettre un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations qui n'ont pas été suivies d'effet, et ce dès que possible et au plus tard le 31 décembre 2010. Le GRECO examinera le rapport d'avancement lors de sa première réunion plénière de 2011.
31. Le GRECO adopte le Rapport de Conformité du Troisième Cycle sur les Pays-Bas (Greco RC-III (2010) 5F) et fixe la date-butoir pour la présentation par les

¹ Chypre a rendu public l'addendum au Rapport de conformité du deuxième cycle le 29 juin 2010.

² La Grèce a rendu public le rapport d'évaluation du troisième cycle le 7 juillet 2010.

autorités néerlandaises des compléments d'information concernant la poursuite de la mise en œuvre des recommandations au 31 décembre 2011.

32. L'autorisation par le Luxembourg de publier le rapport ci-dessus est notée avec satisfaction, et les Pays-Bas sont invités à faire de même dans les meilleurs délais.
33. La composition de l'équipe d'évaluation chargée de l'évaluation du troisième Cycle de la Géorgie - telle qu'elle figure dans le document Greco Eval III (2007) 1bil du 30 avril 2010 - est approuvée.

VII. Quatrième cycle d'évaluation

34. Le Président présente les conclusions des discussions du Bureau sur le quatrième cycle d'évaluation du GRECO, qui faisaient suite à celles de la plénière à sa réunion du mois de mars (Greco (2010) 10F Révisé). S'agissant de la portée thématique du nouveau cycle, le Bureau propose deux options: l'option I - "Prévention de la corruption au sein des assemblées parlementaires et du pouvoir judiciaire (juges et autres acteurs du processus judiciaire), pour laquelle le Bureau a une nette préférence, et l'option II - "Prévention de la corruption au sein des assemblées parlementaires, du pouvoir judiciaire *stricto sensu* (juges uniquement) et du secteur privé". Le Bureau estime que les deux options proposées offrent un cadre dans lequel les équipes d'évaluation du GRECO pourront préparer des rapports de qualité, couvrant des volets essentiels des compétences de l'Etat. Elles ne requerraient quasi certainement pas de modification majeure des méthodes de travail du groupe et présenteraient l'avantage évident de se concentrer sur un domaine essentiel de la politique de lutte contre la corruption, à savoir les mesures de prévention et leur efficacité dans la pratique. Le Bureau soumet également à la plénière le projet de mandat pour un groupe de travail chargé d'assister le GRECO dans la préparation du quatrième cycle d'évaluation (WP-Eval IV) et des propositions pour sa composition.
35. La plénière marque une nette préférence pour l'Option I, et après avoir soigneusement examiné ce que signifie l'expression "juges et autres acteurs du processus judiciaire", le GRECO décide que le quatrième cycle d'évaluation aura pour thème: "Prévention de la corruption au sein des assemblées parlementaires, du pouvoir judiciaire ainsi que d'autres acteurs du processus judiciaire et des phases préliminaires". Etant donné que les "autres acteurs" susmentionnés changent d'un pays à l'autre, le WP-Eval IV donnera au GRECO, dans ses propositions, des conseils sur la manière d'assurer une évaluation des catégories d'acteurs les plus larges et les plus appropriées possibles. Certains se déclarent également favorables à l'examen du secteur privé (politiques lancées par les pouvoirs publics pour promouvoir l'intégrité et prévenir la corruption dans les entreprises privées), bien que dans le cadre d'un cycle d'évaluation ultérieur.
36. Le GRECO adopte le mandat du groupe de travail WP-Eval IV (y compris les détails relatifs à sa composition) tel qu'il figure dans le document Greco (2010) 14F. Il est notamment chargé d'identifier les points précis à traiter dans le cadre de chaque sous-thème du quatrième cycle d'évaluation, d'élaborer un questionnaire d'évaluation ciblé et de donner au GRECO des conseils sur divers aspects pratiques. Le rapport final de ce groupe de travail au GRECO et le projet de questionnaire pour examen et adoption par le GRECO seront transmis au Bureau au plus tard le 1^{er} mars 2011.

VIII. Budget 2011

37. Le Secrétaire exécutif présente les Propositions budgétaires pour le GRECO pour 2011, qui sont une fois de plus préparées dans le respect du principe d'une croissance zéro en termes réels, conformément aux limites actuellement respectées au sein du Conseil de l'Europe et aux instructions du Secrétaire général. Le document soumis correspond aux propositions du Secrétaire général. Il prévoit un programme d'activités de quatre, voire cinq réunions plénières et de onze ou douze visites d'évaluation. Outre quelques rectifications résultant d'une analyse des coûts réels, la structure est conforme à celle du budget 2010. A un stade ultérieur de l'élaboration du budget pour l'ensemble de l'Organisation, quelques ajustements statutaires mineurs, ainsi que des ajustements au titre de l'inflation (taux applicable: 0,2%) seront nécessaires.
38. Le GRECO approuve les Propositions budgétaires pour 2011 (Greco (2010) 12F Révisé) et, conformément à la pratique établie, charge le Secrétaire exécutif de les transmettre au Secrétaire général pour examen par le Comité du Budget, avant leur transmission au Comité Statutaire pour adoption.

IX. Le GRECO et l'Union européenne

39. Le GRECO, avec la participation de M. Christos GIAKOUMOPOULOS, Directeur des monitorings, DG-HL, a rencontré des représentants des Secrétariats de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne (cf. liste des participants, Annexe I) qui l'ont informé des faits nouveaux dans les initiatives de lutte contre la corruption de l'UE, et notamment du plan d'action de la Commission pour la mise en œuvre du Programme de Stockholm. La Commission estime que ses actions proposées en matière de politique de lutte contre la corruption doivent prendre en compte les attentes élevées des citoyens dans ce domaine. Le plan d'action prévoit la présentation (en 2011) d'un projet de mécanisme d'évaluation des politiques de lutte contre la corruption des Etats membres de l'Union. Une évaluation de l'impact correspondant – reposant en grande partie sur un large éventail de consultations – a été entreprise afin de réaliser une analyse des différentes politiques envisageables pour intensifier la lutte contre la corruption.
40. Les perspectives d'une coopération renforcée entre l'UE et le GRECO (y compris la question de l'adhésion de l'Union au GRECO) ont également été évoquées par les représentants de l'UE. Ils avaient le sentiment que l'UE pourrait profiter des conclusions et de l'expérience du GRECO, et qu'une adhésion à ce dernier apporterait une valeur ajoutée, mais ne répondrait pas elle seule aux attentes du Programme de Stockholm telles qu'exprimées par la Commission. Ils ont invité le Conseil de l'Europe et le GRECO à suggérer des modes de coopération renforcée (y compris des options envisageables pour l'adhésion de l'UE au GRECO).
41. A la lumière de cet échange de vues, le GRECO a tenu un nouveau débat sur la question de la coopération avec l'Union européenne plus tard dans la semaine. Le GRECO a pris note de la Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions " Mettre en place un espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens européens - Plan d'action mettant en œuvre le programme de Stockholm " (COM(2010)171 final) et des Conclusions concernant le Plan d'action adoptées lors de la 3018^e réunion du Conseil - Justice et affaires intérieures - du 3-4 juin 2010. Les Conclusions du Conseil relatives au Plan d'action exprimaient quelques réserves quant à l'éventualité pour la Commission de s'écarter dans son Plan d'action du cadre d'action de l'UE dans le domaine de la lutte contre la corruption tel que le définit le Programme de Stockholm et, à cet égard, le GRECO

a noté en particulier que le Conseil déclarait que "le programme de Stockholm est le seul cadre de référence devant orienter le programme d'action politique et opérationnel de l'Union européenne dans le domaine de la justice, de la sécurité et de la liberté".

42. Le GRECO a estimé important de réitérer sa volonté de contribuer à la préparation d'une politique globale de l'Union européenne contre la corruption, conformément à la demande adressée par le Conseil européen à la Commission dans le programme de Stockholm et a, en outre, souligné que l'adhésion de l'Union européenne au GRECO représenterait une occasion unique, tant pour l'Union européenne que pour le GRECO, de renforcer la cohérence et, de là, l'efficacité des actions de lutte contre la corruption en Europe.
43. Le GRECO insiste en outre sur le fait qu'il n'est pas favorable à la mise en place d'un nouveau mécanisme de suivi. La prolifération de tels mécanismes risque d'amener à formuler des normes discordantes et, de surcroît, de miner à terme les efforts de lutte contre la corruption. Le GRECO considère toutefois qu'un processus d'évaluation de l'UE visant à mesurer les efforts de lutte contre la corruption dans ses États membres, conformément au Programme de Stockholm, en particulier dans le domaine des acquis, serait une contribution utile aux politiques de lutte contre ce fléau à condition qu'il évite clairement tout double emploi avec les travaux du GRECO, s'appuie sur son processus de suivi et sur ses conclusions, et produise une valeur ajoutée en facilitant l'application effective de ses recommandations. A cet égard, certaines délégations suggèrent que la collecte de données sous la direction de l'Union (par exemple l'ampleur et les tendances de la corruption; affaires traitées par la justice (pénale), etc.) fournirait de précieuses orientations aux décideurs nationaux et internationaux et constituerait un complément utile aux mécanismes de suivi existants.
44. Le GRECO charge le Secrétariat de continuer d'examiner ces questions avec les services compétents de l'Union européenne et d'informer le GRECO, à intervalles appropriés, entre autres, des options possibles de l'adhésion, en identifiant et prévoyant les questions qui devraient être traitées dans le cadre du processus d'adhésion. Les idées exprimées par le GRECO au cours de ses discussions à la présente réunion serviront à orienter le Secrétariat dans ce processus.

X. Divers

45. La plénière est informée d'un échange de lettres (Greco Inf (2010) 2 anglais uniquement) entre la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) et le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, par lequel la CEB demande à désigner un représentant au GRECO en vertu de l'Article 7, paragraphes 2 et 4 du Statut du GRECO. Le GRECO accueille favorablement cette demande.
46. Le GRECO salue l'étude réalisée par M. Yves Marie DOUBLET (Consultant du GRECO sur le financement des partis, France) "Financement de la vie politique : une synthèse des 22 premières évaluations du GRECO" (cf. paragraphe 11 ci-dessus).

XI. Adoption des décisions

47. Les décisions de la 47^e Réunion plénière sont adoptées, telles qu'elles figurent dans le document Greco (2010) 13F.

XII. Prochaines réunions

48. Le GRECO note que le Bureau tiendra sa 54^e réunion à Strasbourg le 14 septembre 2010, et que la 48^e Réunion plénière aura lieu à Strasbourg du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

Ms Helena PAPA

Inspector, Department of Internal Administrative Control and Anti-Corruption, Council of Ministers,

ANDORRA / ANDORRE

M. Sergi ALIS SOULIE (Chef de délégation)

Unité de Prévention et Lutte contre la Corruption, Présidence du gouvernement

M. Gérard ALIS EROLES

Avocat, Présidence du gouvernement

ARMENIA / ARMENIE

Mr Artur OSIKYAN (Head of delegation)

Deputy Head of Police

Mr Karen GEVORGYAN

Deputy Dean of International Relations, Faculty of Law, Yerevan State University

Mr Gevorg KOSTANYAN

Assistant, President of the Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Christian MANQUET (Head of delegation)

Head of Unit, Directorate for Penal Legislation, Federal Ministry of Justice

Mr Martin KREUTNER

Federal Ministry of the Interior

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Inam KARIMOV (Head of delegation)

Chief Adviser, Law Enforcement Coordination Department, Administration of the President of the Republic, Secretary of the Commission for Combating Corruption

BELGIUM / BELGIQUE

M. Frederik DECRUYENAERE (Chef de délégation)

Attaché au Service du droit pénal spécial, Service Public Fédéral Justice (SPF Justice)

M. Paul MULS

Premier conseiller de direction, Secrétaire de la commission de contrôle des dépenses électorales
Chambre des représentants

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Sead TEMIM

Prosecutor, Federal Prosecutor's Office of the Federation of Bosnia and Herzegovina

BULGARIA / BULGARIE

Mr Georgi RUPCHEV (Head of delegation)

State Expert, Directorate of International Cooperation and European Affairs, Ministry of Justice

Ms Irena BORISOVA

Head of Department of International Cooperation and Legal Assistance in Criminal Matters
Directorate of International Cooperation and European Affairs, Ministry of Justice

Ms Pavlina NIKOLOVA

Prosecutor, Supreme Prosecution Office of Cassation

Ms Iskra BELOVSKA

Chief Auditor in Department VII, National Audit Office

Ms Snezhina DIMITROVA
Chief expert, International Relations and European Integration Directorate, National Audit Office

Mr Georgi NESHEV
Chief expert, International Relations and European Integration Directorate, National Audit Office

CROATIA / CROATIE

Mr Marin MRČELA (Head of delegation)
Justice of the Supreme Court

CYPRUS / CHYPRE

Mr Philippos KOMODROMOS (Head of delegation)
Counsel of the Republic, Law Office of the Republic of Cyprus

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Helena LIŠUCHOVÁ (Head of delegation)
Legal Expert, Department for International Programmes and Cooperation, Ministry of Justice

Ms Marta LÉBLOVÁ
Public Administration Section, Ministry of the Interior

DENMARK / DANEMARK

Mr Lars LICHTENSTEIN
Head of Section, Office of the Director of Public Prosecutions

ESTONIA / ESTONIE

Ms Mari-Liis SÕÖT (Head of delegation)
Head of Criminal Statistics and Analysis Division, Criminal Policy Department, Ministry of Justice,

FINLAND / FINLANDE

Mr Kaarle J. LEHMUS (Head of delegation)
Inspector General of the Police, National Police Board

Ms Helinä LEHTINEN
Ministerial Advisor, Ministry of Justice, Crime Policy Department

FRANCE

M Jean ALEGRE (Chef de délégation)
Chargé de mission auprès du directeur des affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères et européennes

M Richard MARTINEZ
Conseiller, Service Central de Prévention de la Corruption, Service Interministériel placé auprès du Ministère de la Justice

M. Stéphane GAUVIN
Adjoint au Chef du Service Juridique de la Responsable du pôle des partis politiques Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP)

GEORGIA / GEORGIE

Mr Otar KAKHIDZE
Head of Analytical Department, Ministry of Justice

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Nora KAISER
Deputy Head of Division, Economic Crime, Computer Crime, Corruption-related Crime and Environmental Crime, Federal Ministry of Justice

Ms Cornelia GÄDIGK
Senior public prosecutor, Head of Division 57 "Corruption Crimes", Prosecution office Hamburg

Mr Karl-Heinz NASSMACHER
Professor Emeritus at the Carl von Ossietzky University

GREECE / GRECE

Mr Demosthenis STINGAS

Investigative Judge of the First Instance for crime of corruption in the public sector

Ms Alexandra STAVROPOULOU

Legal Advisor to the Secretary General, Office of the Secretary General of the Greek Parliament

Mr Dimitris PAGANOS

Special Service of the Audit Committee for the Parties' & Parliamentarians' Accounts, Hellenic Parliament

HUNGARY / HONGRIE

Ms Viktória SOÓS

Legal Advisor, Department of Criminal Law Legislation, Ministry of Justice

Ms Eszter BODNÁR

Legal advisor

Ms Linda PETŐ

Legal advisor

ICELAND / ISLANDE

Apologised / Excusé

IRELAND / Irlande

Apologised / Excusé

ITALY / ITALIE

Mr Silvio BONFIGLI

Magistrate, Anticorruption and Transparency Service

Ms Anna PAGOTTO

Ministère de la Justice, Direction Générale de la justice pénale

LATVIA / LETTONIE

Mr Alvis VILKS (Head of delegation)

Deputy Director, Corruption Prevention and Combating Bureau

Ms Sandra ŠIMKUS

Head of division of corruption analysis and countermeasures methodology, Corruption Prevention and Combating Bureau

LIECHTENSTEIN

Apologised / Excusé

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Aušra BERNOTIENE (Head of delegation)

Director, Department of International Law, Ministry of Justice

Ms Elena KONCEVICIUTE

International Relations Officer, International Cooperation Division, Special Investigation Service

LUXEMBOURG

M. Jean BOUR (Chef de délégation)

Procureur d'Etat, Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Diekirch

M. Jean-Paul FRISING

Procureur d'Etat adjoint, Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg

Mme Claudine KONSBRUCK

Conseiller de direction, 1ère classe, Ministère de la Justice

MALTA / MALTE

Mr Silvio CAMILLERI (Head of delegation)
Attorney General, Attorney General's Office, The Palace

MOLDOVA

Mme Cornelia VICLEANSCHI (Chef de délégation)
Procureur, Chef de la Section Générale, Bureau du Procureur Général

MONACO

M. Frédéric COTTALORDA
Chef de Section, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN),
Département des Finances et de l'Economie

MONTENEGRO

Apologised / Excusé

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Bastiaan WINKEL-BOER (Head of delegation)
Policy Advisor, Ministry of Justice

Mr Harry DE WIT

Policy advisor, Directorate Public Sector Employment, Ministry of the Interior and Kingdom
Relations

NORWAY / NORVEGE

Mr Christian Fredrik HORST
Deputy Director General, Ministry of Government Administration and Reform

Mr Jens-Oscar NERGÅRD

Senior Adviser, Ministry of Government Administration and Reform

Mr Trygve HEYERDAHL

Senior Adviser, Ministry of Justice

POLAND / POLOGNE

Apologised / Excusé

PORTUGAL

Ms Ines MARINHO

Legal advisor, Directorate General for Justice Policy, Ministry of Justice

Mr Paulo PINTO DE ALBUQUERQUE

Professor of law, College of Law of Illinois / Faculty of Law of the University of Lisbon

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Anca CHELARU (Head of delegation)

Deputy Director, Department for Relations with the Public Ministry, Prevention of Crime and
Corruption, Ministry of Justice and Citizens Freedoms

Ms Laura STEFAN

Anticorruption Coordinator, Romanian Academic Society

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Aleksandr BUKSMAN (Head of delegation)

First Deputy Prosecutor General, Prosecutor General's Office

Mr Oleg PLOKHOI

Deputy Head, Human resources and government awards Department, Administration of the
President

Mr Aslan YUSUFOV

Deputy Head of Directorate, Head of Section of supervision over implementation of anti-corruption
legislation, Prosecutor General's Office

Mr Andrei ILYIN
Deputy Head of Section, Office of the Representative of the Russian Federation at the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

Mr Konstantin KOSORUKOV
Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

REPUBLIC OF SERBIA / REPUBLIQUE DE SERBIE

Ms Zorana MARKOVIC (Head of delegation)
Director of the Agency for the Fight against Corruption

Mr Slobodan BOSKOVIC
Assistant Minister, Ministry of Justice

Ms Milica DJUNIC
Legal Consultant, Ministry of Justice

Ms Ana MAKIC
Legal consultant, Ministry of Justice

Ms Vesna JEVTIC
Advisor, Group for system of financing political parties, Sector for the preparation of regulations,
Ministry of Finance

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Vladimír KOTULIČ (Head of delegation)
Deputy Director, International Police Cooperation Bureau

Ms Alexandra KAPIŠOVSKÁ
Main State Counsellor, Ministry of Justice

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Drago KOS
President of GRECO / Président du GRECO
Chairman, Commission for the Prevention of Corruption

Ms Vita HABJAN
Assistant Head, Sector for Prevention, Commission for the prevention of corruption

SPAIN / ESPAGNE

Mr Rafael VAILLO RAMOS
Technical Counsellor, D.G. for International Cooperation , Ministry of Justice

SWEDEN / SUEDE

Mr Mattias LARSSON (Head of delegation)
Deputy Director, Division for Criminal Law, Ministry of Justice

Mr Lars-Åke STRÖM
Judge of Appeal, Administrative Court of Appeal in Stockholm

SWITZERLAND / SUISSE

M Ernst GNAEGI (Chef de délégation)
Chef de l'unité du droit pénal international, Office fédéral de la Justice

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"

Ms Slagjana TASEVA (Head of delegation)
Professor in Criminal Law, Dean of the Faculty of Law, "First Private University, European University - the Republic of Macedonia"

TURKEY / TURQUIE

M. Ergin ERGÜL (Chef de délégation)
Directeur Général Adjoint, Direction Générale du Droit International et des Relations Extérieures
Ministère de la Justice

Mr Ahmet ULUTAS
Examining Judge, Ministry of Justice, Adalet Bakanliđi

Mr Mete DEMIRCI
Inspector, Prime Minister's Office

Mr Ömer Faruk GENCKAYA
Professor, Marmara University SBMYO

UKRAINE

Mr Ruslan RIABOSHAPKA (Head of delegation)
Head of the Department of Legal Issues, Law Enforcement Activity and Fight against Crime
Ministry of Justice

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Roderick MACAULEY (Head of delegation)
Head of EU and International Criminal Law, Corruption and Fraud, Criminal Law Policy Unit
Ministry of Justice

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Mr Richard M. ROGERS (Head of delegation)
Senior Counsel to the Assistant Attorney General, Criminal Division, Department of Justice

**PRESIDENT OF THE STATUTORY COMMITTEE OF GRECO / PRÉSIDENT DU COMITÉ
STATUTAIRE DU GRECO**

Apologised / Excusé

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Apologised / Excusée

REPRESENTATIVE OF THE CDCJ / REPRÉSENTANT DU CDCJ

Apologised / Excusé

REPRESENTATIVE OF THE CDPC / REPRÉSENTANT DU CDPC

Apologised / Excusé

OBSERVER UNITED NATIONS – UNODC / OBSERVATEUR NATIONS UNIES – ONUDC

Ms Annika WYTHES, Associate Expert – Crime Prevention and Criminal Justice, Corruption and
Economic Crime Branch, Division for Treaty Affairs, United Nations Office on Drugs and Crime

OBSERVER OECD / OBSERVATEUR OCDE

Apologised / Excusé

GRECO EVALUATION TEAMS / EQUIPES D'EVALUATION DU GRECO

**Third Round Evaluation report on Bulgaria /
Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur la Bulgarie**

Theme I – Incriminations

Ms Cornelia GÄDIGK
Senior public prosecutor, Head of Division 57 "Corruption Crimes", Prosecution office Hamburg

Ms Alexandra KAPIŠOVSKÁ
Main State Counsellor, Ministry of Justice

Theme II – Party Funding / Financement des partis politiques

M. Stéphane GAUVIN

Adjoint au Chef du Service Juridique de la Responsable du pôle des partis politiques Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP)

Mr Paulo PINTO DE ALBUQUERQUE

Professor of law, College of Law of Illinois / Faculty of Law of the University of Lisbon

**Third Round Evaluation report on Hungary /
*Rapport d'Évaluation du Troisième Cycle sur la Hongrie***

Theme I – Incriminations

M Ernst GNAEGI

Chef de l'unité du droit pénal international, Office fédéral de la Justice

Ms Laura STEFAN

Anticorruption Coordinator, Romanian Academic Society

Theme II - Party Funding / Financement des partis politiques

Mr Ömer Faruk GENCKAYA

Professor, Marmara University SBMYO

Mr Jens-Oscar NERGÅRD

Senior Adviser, Ministry of Government Administration and Reform

**Third Round Evaluation report on Greece /
*Rapport d'Évaluation du Troisième Cycle sur la Grèce***

Theme I – Incriminations

Mr Silvio BONFIGLI

Magistrate, Anticorruption and Transparency Service

Ms Sandra ŠIMKUS

Head of division of corruption analysis and countermeasures methodology, Corruption Prevention and Combating Bureau

Theme II - Party Funding / Financement des partis politiques

Ms Vesna JEVTIC

Advisor, Group for system of financing political parties, Sector for the preparation of regulations, Ministry of Finance

Mr Karl-Heinz NASSMACHER

Professor Emeritus at the Carl von Ossietzky University

Mr Lars-Åke STRÖM

Judge of Appeal, Administrative Court of Appeal in Stockholm

RAPPORTEURS

**Joint First and Second Round Compliance Report /
*Rapport de Conformité du Premier et Deuxième Cycles Conjoint***

Austria / Autriche

Mr Silvio BONFIGLI (Italy / Italie)

Mr Aslan YUSUFOV (Russian Federation / Fédération de Russie)

**Third Round Compliance Reports /
Rapports de Conformité du Troisième Cycle**

Luxembourg

Mr Ernst GNAEGI (Switzerland / Suisse)
Ms Cornelia VICLEANSCHI (Moldova)

Netherlands / Pays-Bas

Ms Aušra BERNOTIENE (Lithuania / Lituanie)
Mr Rafael VAILLO RAMOS (Spain / Espagne)

**EXCHANGE OF VIEWS WITH THE EUROPEAN UNION
ECHANGE DE VUES AVEC L'UNION EUROPEENNE**

Mr Jakub BORATYŃSKI
Head of Unit 'Fight against Organised Crime' in DG Justice, Freedom and Security, European Commission

Mr Hans G NILSSON
Head of Division, General Secretariat of the Council of the European Union

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Wolfgang RAU, Executive Secretary of GRECO / *Secrétaire Exécutif du GRECO*

Mr Christos GIAKOUMOPOULOS, Director of Monitoring, Directorate General of Legal Affairs and Human Rights / *Directeur des Monitorings, Direction générale des droits d l'Homme et des affaires juridiques*

Assistant / Assistante

Ms Elspeth REILLY, Personal Assistant to the Executive Secretary / *Assistante Particulière du Secrétaire Exécutif*

Administrative Officers / Administrateurs

Mr Björn JANSON
M. Christophe SPECKBACHER
Ms Laura SANZ-LEVIA
Ms Tania VAN DIJK
Ms Sophie MEUDAL-LEENDERS
Mr Michael JANSSEN

Central Office / Bureau Central

Ms Penelope PREBENSEN, Administrative Assistant / *Assistante Administrative*
Mme Laure PINCEMAILLE, Assistant / *Assistante*
Mme Marie-Rose PREVOST, Assistant / *Assistante*

Webmaster

Ms Simona GHITA, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs / *Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques*
Mme Marie-Rose PREVOST, GRECO

Interpreters / Interpretes

Mme Sally BAILEY
Mme Isabelle MARCHINI
Mme Julia TANNER
Mme Cynera JAFFREY

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. Opening of the meeting / *Ouverture de la réunion* **09h30**
2. Adoption of the agenda / *Adoption de l'ordre du jour*
3. Information from the President, Delegations and the Executive Secretary (including on Bureau 53) / *Informations du Président, des Délégations et du Secrétaire Exécutif (y compris sur le Bureau 53)*
4. **First reading** of draft Third Round Evaluation Reports on: / **Première lecture** des projets de Rapports d'Evaluation du Troisième Cycle sur :
 - **Bulgaria / Bulgarie** (Monday / lundi)
 - **Hungary / Hongrie** (Tuesday / mardi)
 - **Greece / Grèce** (Wednesday / mercredi)
5. Examination and adoption of the Joint First and Second Round Compliance Report on **Austria** / *Examen et adoption du Rapport de Conformité des Premier et Deuxième Cycles Conjointes sur l'Autriche*
6. Examination and adoption of the Addenda to the Joint First and Second Round Compliance Reports on **Armenia, Serbia and Turkey** / *Examen et adoption des Addenda aux Rapports de Conformité des Premier et Deuxième Cycles Conjointes sur l'Arménie, la Serbie et la Turquie*
7. Examination and adoption of the Addenda to the Second Round Compliance Reports on **Cyprus, the Czech Republic and Hungary** / *Examen et adoption des Addenda aux Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur Chypre, la République Tchèque et la Hongrie*
8. Examination and adoption of the Third Round Compliance Reports on **Luxembourg** and the **Netherlands** / *Examen et adoption des Rapports de Conformité du Troisième Cycle sur le Luxembourg et les Pays-Bas*
9. Fourth Evaluation Round / *Quatrième Cycle d'Evaluation* (cf. Bureau 53 proposals/cf. propositions du Bureau 53):
 - approval of themes / *approbation des thèmes*
 - adoption of terms of reference for a working party to assist GRECO in the preparation of the evaluation round (including its composition) / *adoption du mandat pour un groupe de travail chargé d'assister le GRECO dans la préparation du cycle d'évaluation (y compris sa composition)*
10. Budgetary Proposals of the Secretary General for 2011 / *Propositions budgétaires du Secrétaire Général pour 2011*
11. Joint First and Second Evaluation Rounds - composition of the Team in charge of the evaluation of Liechtenstein / *Premier et Deuxième Cycles d'Evaluation conjoints - composition de l'équipe chargée de l'évaluation du Liechtenstein*
12. Third Evaluation Round – composition of the Team in charge of the evaluation of Georgia / *Troisième Cycle d'Evaluation – composition de l'équipe chargée de l'évaluation de la Géorgie*

13. GRECO and the European Union – Stockholm Programme and Action Plan of the European Commission: exchange of views / *GRECO et Union européenne – Programme de Stockholm et Plan d'action de la Commission européenne : échange de vues*
14. **Second reading** and adoption of the draft Third Round Evaluation Reports on Bulgaria, Hungary and Greece (**Friday**) / **Deuxième lecture** et adoption des projets de Rapports d'Evaluation du Troisième Cycle sur la Bulgarie, la Hongrie et la Grèce (**vendredi**)
15. Miscellaneous / *Divers*
16. Adoption of decisions / *Adoption des décisions*
17. Dates of next meetings / *Dates des prochaines réunions*